Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 151 du 30 avril 2020 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE

DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE :

Coronavirus :
Transfert de fonds des migrants; des jours sombres pour les pays africains dépendants

Les fonds que les travailleurs envoient à leur famille depuis l'étranger sont devenus une pierre angulaire de nombreuses économies dans le monde. Selon les calculs de la Banque mondiale publiés le 22 avril dernier les transferts d'argent des migrants vont chuter de 20 % en 2020. Les conséquences seront lourdes au niveau des pays dépendants de ces transferts des migrants et qui sont les plus exposés aux effets de la pandémie. « Assurance-chômage, reports de charges, indemnités : difficile de trouver un pays africain qui dispose de filets de sécurité égaux à ceux des pays riches. La majorité des populations les plus vulnérables comptent plutôt sur les transferts d'argent, ressource financière cruciale...

P.3

CORONAVIRUS

Gilbert F. Houngbo, Président du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).« Nous devons agir dès maintenant pour éviter que cette crise sanitaire ne devienne une crise alimentaire »

CAMPAGNE AGRICOLE 2020-2021

72 tracteurs mis à la disposition des agrégateurs togolais à hauteur de 1,8 milliard FCFA

CLIMAT DES AFFAIRES

En 06h maximum, les mutations totales de titres fonciers sont désormais possibles au Togo

Finances et Banques

Sani Yaya, « Aux âmes bien nées… »

Coronavirus

Afreximbank octroie une subvention de 3 millions $ à l'Afrique pour la riposte

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE

Le Togo, Bénin, Burkina Faso et Niger bénéficient d'un financement de 273 millions $ de la Banque Mondiale

ECO FLASH

CAMPAGNE AGRICOLE 2020-2021

72 tracteurs mis à la disposition des agrégateurs togolais à hauteur de 1,8 milliard FCFA

Pour passer d'une agriculture de subsistance à celle modernisée, le Togo passera par le système de la mécanisation. Atteindre ces objectifs nécessite le déploiement la mise à la disposition des producteurs des machines agricoles. Ainsi, donc, pour la campagne agricole 2020-2021, le gouvernement a mis à la disposition des agrégateurs 72 tracteurs d'un montant total de 1.800.000.000F CFA. Ce matériel agri-

cole, fruit du partenariat entre le MIFA S.A et la société privée KFB, va permettre d'assurer le développement durable des chaînes d'approvisionnement alimentaire grâce à des pratiques agricoles améliorées qui augmentent la production et renforcent la sécurité alimentaire. Ces équipements seront renforcés au fur et à mesure de la disponibilité et des contributions des particuliers offreurs de services de mécanisation agricole.La cérémonie de remise officielle de ce premier lot de tracteurs a eu lieu ce mardi 28 avril 2020 et présidée par le ministre de l'agriculture, de la production animale et halieutique koutéra BATAKA qui a invité les producteurs à s'inscrire sur la plateforme mise en place par le gouvernement pour riposter contre Coronavirus ; « le gouvernement a mis en place un plan de riposte agricole COVID-19 pour accompagner les ménages ruraux. A cet effet, tous les producteurs sont invités à se faire enregistrer par les agrégateurs qui les accompagnent dans la production par la nouvelle société cotonnière pour les producteurs de coton afin de faciliter l'élaboration d'un fichier qui permettra la mise en place du porte-monnaie électronique pour faciliter l'accès aux intrants. Ouvriers agricoles en quête d'opportunités et promoteurs de fermes agricoles à la recherche de main d'œuvre, faites désormais un seul clic et renseigner les formulaires disponibles sur cette plate-forme, » a-t-il rappelé. L'inscription se fait via http://www.formation-sagricoles.tg/offreemploi/inscription.

DEVELOPPEMENT AFRIQUE

Coronavirus / Transfert de fonds des migrants, des jours sombres pour les pays africains dépendants

Les fonds que les travailleurs envoient à leur famille depuis l'étranger sont devenus une pierre angulaire de nombreuses économies dans le monde. Selon les calculs de la Banque mondiale publiés le 22 avril dernier les transferts d'argent des migrants vont chuter de 20 % en 2020. Les conséquences seront lourdes au niveau des pays dépendants de ces transferts des migrants et qui sont les plus exposés aux effets de la pandémie. « Assurance-chômage, reports de charges, indemnités : difficile de trouver un pays africain qui dispose de filets de sécurité égaux à ceux des pays riches. La majorité des populations les plus vulnérables comptent plutôt sur les transferts d'argent, ressource financière cruciale des pays en développement. Mais les sources se sont taries avec la pandémie du coronavirus. Et pour cause : la paralysie économique due au Covid-19 a déjà provoqué d'importantes réductions d'emplois et de salaires parmi les travailleurs immigrés, que ce soit en Europe, en Amérique du Nord, dans le Golfe et en Chine », note le rapport de la Banque mondiale. Les sommes envoyées par les travailleurs migrants dans leur pays d'origine, qui représentent jusqu'à un tiers de l'économie de certains pays pauvres, devraient s'établir à 445 milliards de dollars en 2020 contre 554 milliards en 2019. Des chiffres qui inquiètent d'autant plus qu'en 2019, les fonds envoyés par les migrants et les diasporas dans leurs régions d'origine ont dépassé le total desInvestissements Directs Etrangers (IDE) dans les pays à bas et moyen revenus.

Mais cette fois, la chute est brutale, avertit la Banque mondiale. Elle est « largement due à une baisse des revenus et de l'emploi des travailleurs migrants, qui ont tendance à être plus vulnérables (…) lors d'une crise économique dans un pays d'accueil », explique l'institution de BrettonWoods. Ils sont « une source vitale de revenus » pour ces pays, a rappelé le président de la Banque mondiale David Malpass, cité dans ce communiqué. « La récession économique causée par le Covid-19 a de lourdes conséquences sur la capacité à envoyer de l'argent dans le pays d'origine et rend d'autant plus crucial de raccourcir le délai de reprise (de l'activité) dans les économies avancées », a-t-il ajouté. C'est la conséquence directes des mesures de confinement imposées dans de très nombreux pays pour tenter d'enrayer la pandémie ont fait chuter l'activité dans tous les secteurs, et mis à genoux l'économie. L'Afrique subsaharienne est déjà en situation de recul. En 2019, ces transferts ont connu un recul de 0,5 %, à 48 milliards de dollars. En raison de la crise du coronavirus, ce déclin devrait être nettement plus marqué en 2020, à 23,1 %, pour atteindre 37 milliards de dollars, avant un redressement de 4 % attendu en 2021, estime la Banque mondiale. L'Égypte est le pays le plus dépendant de ces transferts avec 26,8 milliards de dollars, soit environ 8,9 % du PIB en 2019. Suivent le Nigeria avec 23,8 milliards de dollars, le Maroc, 6,7 milliards de dollars, ou encore le Ghana, 3,5 milliards de dollars.

Spécifiquement, au niveau des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Selon le rapport du cabinet Bloomfield Investment, les transferts d'argent des migrants devraient eux aussi être fortement impactés par la crise du covid-19. Il faut noter que ces ressources qui contribuent pour de nombreux ménages à assurer principalement les dépenses courantes proviennent essentiellement de l'Europe (66,1%), de la zone euro (57,7%), notamment de la France (24,0%) et de l'Italie (23,9%). Selon le rapport, « ces pays frappés durement par le Covid-19 sont à l'arrêt ; ce qui aura une incidence sur les nombreux migrants qui y vivent ». Les pays de la zone les plus touchés dans ce secteur seront le Sénégal, le Mali et le Togo où ces fonds ont représenté respectivement 10%, 5,5% et 7,7% du PIB en 2018. L'Uemoa a besoin de près de 5300 milliards FCFA pour faire face au Covid-19 (Plus exactement 5284,9 milliards). Une estimation faite en Conseil des Chefs de l'Etat de l'Union, réunis en visioconférence lundi 27 avril 2020. « Mobiliser ce niveau des ressources va creuser significativement le déficit budgétaire (dons compris) de l'Espace communautaire. Les Chefs d'Etat anticipent ainsi un déficit en hausse de 103% sur les premières prévisions (en effet, on déboucherait sur 5,5% de déficit, contre les 2,7% initialement attendus) », note le Conseil. Ainsi, les chefs de 'Etat ont décidé de lever la contrainte budgétaire du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'Uemoa (Les critères de convergence, qui se voient ainsi suspendus). Ces critères exigent entre autres aux pays-membres d'avoir : un ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal supérieur ou égal à -3 %, un taux d'inflation annuel au maximum de 3%, et un ratio de l'encours de la dette intérieure sur PIB nominal inférieur à 70 %. Malheureusement, en plus de la crise des transferts, certaines activités du secteur tertiaire (tourisme, hôtellerie, restauration, divertissement, transport) seront les premières à être touchées en raison des mesures restrictives, de distanciation, de fermetures d'établissements récréatifs et des frontières prises par les pays de l'UEMOA. Cette situation devrait impacter des pays comme le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, dont les PIB dépendent à près de 10% des activités de tourisme et de voyage. D'autres secteurs essentiels tels que les BTP, l'agriculture, les industries manufacturières ou pétrolières seront également particulièrement exposées au cours de l'année, réduisant ainsi les perspectives de croissance économique dans la région.

CLIMAT DES AFFAIRES

Faure Gnassingbé « Nous sommes fermement résolus à faire du secteur privé l'acteur clé et le moteur de notre économie »

Déjà crédité ces dernières années d'excellentes notes au niveau mondial et continental dans l'amélioration de l'environnement des affaires, le Togo n'a aucunement l'intention de se reposer sur ses lauriers. Au contraire, l'ambition est de poursuivre davantage sa dynamique. Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé l'a rappelé dans un entretien avec FDI Intelligence, consacré à ses priorités pour le prochain mandat. « Notre pays est résolument déterminé à adopter une série de réformes. L'objectif est de rendre l'environnement des affaires plus attractif, de mobiliser davantage d'investissements et de réaliser une forte croissance économique à moyen terme », a affirmé le Chef de l'Etat. Pour lui, « l'engagement politique, le pragmatisme et le leadership des plus hautes autorités du pays » ont été les catalyseurs de l'amélioration du climat des affaires et de l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) au Togo. Ainsi, sur les tous les indicateurs, le Togo poursuivra ces réformes, malgré ceux déjà réalisés. « Notre pays a récemment adopté un nouveau code des investissements qui offre des avantages importants aux opérateurs économiques, garantissant, par exemple, des exonérations de droits, taxes et impôts indirects », a rappelé le Président de la République. Et d'ajouter : « Nous sommes fermement résolus à faire du secteur privé l'acteur clé et le moteur de notre économie en lui accordant une grande attention et en faisant preuve de flexibilité et de souplesse dans la gestion de nos partenariats ». Et s'il a déjà, de par le passé, évoqué le côté compétitif de la volonté réformatrice du Togo, Faure Gnassingbé décline toute idée de concurrence : « Notre pays n'est pas en concurrence avec ses voisins, mais préfère travailler en étroite collaboration avec eux pour faire de la région ouest-africaine un endroit dynamique pour investir et faire des affaires. Le Togo reste attaché à l'intégration rapide de l'Afrique dans une économie continentale robuste et dynamique », a-t-il conclu.

Théophile

CLIMAT DES AFFAIRES

En 06h maximum, les mutations totales de titres fonciers sont désormais possibles au Togo

En vue d'améliorer la position du Togo dans le classement Doing Business 2021 de la Banque mondiale, l'Office togolais des recettes (OTR) a lancé en janvier dernier la plate-forme e-foncier. La plateforme permettra aux notaires et aux géomètres de procéder à des formalités foncières sans se déplacer. « Avec le E-foncier, le notaire fait la réquisition en ligne, le droit est liquidé par l'administration fiscale en ligne. Le notaire en est informé en ligne et procède au paiement de ce droit en ligne. A partir de ce moment, l'administration fiscale procède aux formalités de mutation totale et au bout de 5 jours maximum, le requérant peut passer retirer son titre foncier », a expliqué le Commissaire aux impôts de l'Office, Adoyi Essowavana. Au-delà de cette plateforme, désormais les mutations totales des titres fonciers sont possibles d'être délivrées dans un délai maximal de six (06) heures.Cette nouvelle réforme qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité des services rendus au guichet unique du transfert de propriété, vient surtout confirmer la série de démarches entreprises depuis 2018 par les autorités afin de simplifier au maximum les procédures : digitalisation et gain de temps, réduction de frais d'enregistrement et de mutation, mise en place d'un formulaire de plainte, etc...Ainsi de 10 jours en 2018, le délai moyen de mutation est passé à 07 jours

avant de se fixer désormais à 06h.En rappel, la mutation totale en matière de transfert de propriété comprend les phases d'étude de dossier, de liquidation, de paiement des droits d'enregistrement et de conservation foncière.

Augustin

CORONAVIRUS

Gilbert F. Houngbo « Nous devons agir dès maintenant pour éviter que cette crise sanitaire ne devienne une crise alimentaire »

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a appelé à une contribution internationale afin d'empêcher les chocs économiques causés par le covid-19.Le fonds secours s'élève à 200 millions de dollars, soit 120,58 milliards FCFA, pour atténuer l'impact du coronavirus sur les petit agriculteurs et producteurs ruraux.« Nous devons agir dès maintenant pour éviter que cette crise sanitaire ne devienne une crise alimentaire. Les retombées de la pandémie de COVID-19 pourraient plonger davantage encore les familles rurales dans la pauvreté, la faim et le désespoir, ce qui constituerait une véritable menace pour la prospérité et la stabilité mondiales. Il faut prendre des mesures immédiates et donner aux populations rurales les moyens de s'adapter et de se relever plus rapidement, de façon à éviter une crise humanitaire de plus grande ampleur », a déclaré Gilbert F. Houngbo, le Président du Fonds.Environ 80% des personnes les plus pauvres et la majorité de celles qui souffrent d'insécurité alimentaire vivent en milieu rural. Avant la pandémie déjà, plus de 820 millions de personnes ne mangeaient pas à leur faim. Dans le cadre d'une étude récente, l'Université des Nations Unies a déterminé que, dans le pire des scénarios, la pandémie pourrait faire basculer un demi-milliard de personnes supplémentaires dans la pauvreté.« Cette pandémie met à mal les progrès accomplis ces dernières années en matière de lutte contre la pauvreté. Afin d'éviter de trop ébranler les économies rurales, il est essentiel de faire en sorte que le secteur agricole, les chaînes alimentaires, les marchés et le commerce continuent de fonctionner», a déclaré Gilbert F. Houngbo. La plupart des populations les plus pauvres

souffrent déjà des conséquences des changements climatiques et des conflits. En milieu rural, le ralentissement économique pourrait aggraver cette situation, exacerbant la faim et l'instabilité, en particulier dans les États fragiles. Les gouvernements de plus de 65 pays ont demandé au Fonds de les aider à faire face aux conséquences de la pandémie. Le FIDA a déjà commencé à adapter ses projets et à réaffecter des fonds pour répondre à ces demandes.

Ghislain

AGRICULTURE /ENTREPRENEURIAT

Mélanges d'épices créatifs et savoureux à l'entreprise DIVINE EPICE

DIVINE EPICE est une entreprise située à ségbé sur la route de Sagbado, non loin du commissariat du 9ème arrondissement à Adidogomé à Lomé. Elle propose différentes gammes d'épices à base du gingembre, pure ails, Curcuma, poivres pures, Crevettes, des spéciaux mélanges, etc.La particularité chez Divine Epice, c'est que les produits sont purs. Pas de mélanges, l'hygiène est aussi au rendez-vous dans la transformation des produits. L'entreprise emploie 6 jeunes. Avec l'appui financier du PASA, Mme Afi MAGNON a acheté un lot de matériels de transformation des épices, d'où l'augmentation de sa production à ½ tonne par mois. Les produits sont demandés sur le marché local et hors des frontières. « Nous proposons également des aromates et des compléments alimentaires. Notre politique du naturel sans ajout des produits chimiques fait de nos produits une alimentation saine pour garantir à nos clients une bonne santé. », a laissé entendre Mme Afi MAGNON. Au Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA) 2019 : Sous le signe de l'innovation technologique pour une agriculture intelligente, Mme Afi MAGNON, promotrice de cette unité de transformation a non seulement écoulé tout son stock de produits mais aussi signé des contrats de partenariats avec : (02) Marocains, (1) Israélien, (1) Belge et (2) Ivoiriens. Le gouvernement à travers le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique et dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2018-2022) fait participer ces femmes et aux jeunes entrepreneurs à ces grandes rencontres internationales d'affaires pour les aider à dénicher des nouveaux marchés et de potentiels partenaires. L'objectif est augmenté leur revenu, créer plus emplois, de la richesse et améliorer les conditions de vie de nos populations. Sourire aux lèvres et bonne humeur contagieuse, Mme Afi MAGNON a le sens de l'accueil dans la peau. Elle a perfectionné son art de l'accueil et du service. C'est d'ailleurs ce relationnel qui attire les clients. Boutique Impex Divine Ouverte de 7h à 20h. Pour toute commande:
Contactez:(228) 90 19 02 20 / 98 22 02 22 / Lomé Togo. Site web: http://divine-epices.org/https://www.facebook.com/divineepices.impex /Email: sef2magnon@gmail.com

PASA : Les femmes dans l'envol de la filière karité au Togo

Le karité est un arbre que l'on retrouve à l'état naturel exclusivement en Afrique.Le karité produit un fruit comestible contenant l'amande de laquelle on extrait la matière grasse servant à la fabrication du beurre. Traditionnellement, le beurre de karité est produit par les femmes par pilonnage des amandes et barattage manuel, un savoir-faire transmis de mère en fille depuis de nombreuses générations. La production du karité représente souvent l'unique source de revenus des femmes rurales africaines. Les bénéfices qu'elles retirent du karité représentent de 80% à 100% de leurs revenus; des gains d'une importance capitale puisqu'ils leur permettent de subvenir aux besoins de leurs enfants en nourriture, en soins de santé et en fournitures scolaires. On estime en Afrique à plus de 4 Millions le nombre de femmes qui vivent de l'activité du karité. Au Togo le karité occupe essentiellement les femmes dans la région septentrionale à travers la production et la commercialisation du beurre de karité et de ses produits dérivés. En 2019, la filière Karité au Togo s'est dotée d'une faîtière: La Fédération Inclusive du Karité du Togo, qui regroupe des pépiniéristes, des collecteurs, et des transformateurs du karité au Togo.Selon une étude indépendante de LMC International, une firme internationale de consultants en agroalimentaire commanditée par l'Alliance globale de karité et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid), les exportations de karité sont passées de 50.000 tonnes à plus de 350.000 tonnes par an au cours des 20 dernières années, une preuve du dynamisme et de la vitalité de ce secteur dans le monde.Classé parmi les 10 premiers pays producteurs du Karité en Afrique, le Togo fait partie de l'Alliance Globale du karité qu'il a intégré en Mars 2018. Le Togo entend bien faire du karité une culture de rente au même titre que le café, le cacao ou encore le coton. Les difficultés des actrices de la filière sont toujours relatives ; Le revenu des femmes est encore plus vulnérable lorsque la récolte des noix a lieu dans des terres appartenant à d'autres ménages; la commercialisation internationale du karité pose donc de nouvelles difficultés aux collectrices de noix ainsi qu'aux productrices de beurre. Rappelons qu'au Togo, le Programme d'Appui au Secteur Agricole (PASA) a insufflé un nouvel air aux travaux quotidiens des femmes de Blitta en améliorant la productivité et en augmentant la valeur ajoutée. A Warangni dans la préfecture de Blitta (plus de 266 km au nord de Lomé), l'appui du fonds compétitif a été d'une grande utilité pour les producteurs de karité de la société coopérative « Scoops Gnabana ». Le beurre ainsi produit est vendu localement brut, ou transformé en produits cosmétiques. Au-delà de l'appui à la transformation, le programme a également apporté son appui aux femmes pour la création et le développement des Activités génératrices de revenus (AGR), a renforcé leurs compétences pour faire entendre leurs voix dans les instances de concertation sur la filière karité.

Raïssa

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Togo continue ses grandes réformes dans le domaine foncier

L'apport du cadastre est multiforme selon le Directeur du cadastre, en 2016 le Togo était classé 186ème sur 189 États presque le dernier, après le rattachement du cadastre et de la conservation foncière à l'Office Togolais des recettes, les responsables ont eu des instructions du premier responsable de ce pays, le chef de l'État, reçu également du ministre de l'économie et des finances, des instructions également du commissaire général de l'OTR de booster le transfert de propriété, c'est ainsi qu'en septembre 2018, le guichet foncier unique fût créé, ce guichet a supprimé les trois tampons, Parce que les gens le prenaient comme des titres de propriété alors que c'est des présomptions des titres de propriété. « Désormais avec l'ouverture du guichet unique, c'est seul l'expert géomètre qui est habilité à établir le plan, on s'est entendu dans l'ouverture du guichet unique à favoriser les procédures d'obtention du titre foncier, ça a permis de réduire les frais et les intermédiaires. Tout se crée au guichet unique, on fait la liquidation des droits, nous avons mis en place aussi une base de données cadastral, tous les plans du grand Lomé sont cadastrés, numérisés. Avec le guichet unique, on fait le traitement des dossiers, on fait la validation. Y a eu un arrêté qui réduit considérablement les frais de mutation totale, la mutation totale est ramené à 35000, avec un délai de 8 jours. »,a indiqué LABARI ESSOHANAM, Directeur du cadastre.Le Directeur du cadastre, de la conservation foncière et de l'enregistrement évoque également dans cet entretien les grandes reformes réalisées dont la création du -foncier. « Il y a aussi la mise du place du e- foncier, tous les titres fonciers du Togo, ont été numérisés, avec votre compte qui est créé, vous rentrez dans la plateforme e-foncier et vous êtes en contact permanent avec nous. Le e- foncier a énormément fait booster nos résultats, il y a plus question d'attroupement devant les bureaux. L'une des réformes phares est la nomination des conservateurs, chaque région à son conservateur, plus besoin de convoyer les dossiers à Lomé pour immatriculation. Tout est déconcentré maintenant. Voilà des avancées notables qui nous a fait monter au 56ème rang. »,a souligné le Directeur du cadastre.Le gouvernement est en train de faire des efforts pour cadastrer le pays, rattaché tous les propriétaires à leurs parcelles dans une base de données globale.

Théophile

CORONAVIRUS

Le Ministère de l'agriculture lance un Plan de riposte agricole aux cotonculteurs et les PME/PMI

Pour répondre au défi de la pandémie du coronavirus (Covid-19) dont la présence au Togo comme dans plusieurs pays africains impacte les secteurs socioéconomiques, le ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique a lancé plan de riposte dénommé « Plan de riposte agricole Covid-19 ».

Ce Plan de riposte contient une batterie de mesures spécifiques visant à assurer aux ménages ruraux une sécurité alimentaire et multiplier à terme leur revenu habituel par deux au moins. Et ceci à travers la facilitation de leur accès à des kits d'intrants massifs pour toucher les ménages. Il s'agit de faire de l'agriculture le levier de création de richesses conformément à la vision du chef de l'État.

Ainsi, dans le contexte actuel de la pandémie à coronavirus, le Gouvernement, à travers le ministère en charge de l'agriculture, met en place un «Plan de Riposte Agricole COVID-19» pour consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle et améliorer le revenu des producteurs agricoles ainsi que leurs conditions de vie. Tous les producteurs sont donc conviés à se faire recenser par la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT)pour ce qui est des cotonculteurs et les PME/PMI agrégateurs opérant dans les filières à haute valeur ajoutée comme le soja ou de s'approcher des services déconcentrés du ministère dans leurs localités pour se faire recenser.

Comment se fera cette opération ?

Il est en effet recommandé que chaque producteur indique impérativement le numéro de sa carte d'électeur et un numéro de téléphone actif par lequel il pourra recevoir un crédit de campagne via le porte-monnaie électronique. Pour ce faire, les producteurs doivent:

– Se constituer en groupe d'entente solidaire affiliés à un GPC, à une ESOP, ou à une PMI/PME d'acheteurs/ transformateurs de soja ;

– Accepter un contrat d'agrégation avec une PMI/PME ;

– S'engager à cultiver le maïs ou riz, du coton ou soja ;

– Suivre l'encadrement technique de proximité.

Enfin d'autres interventions spécifiques ciblant d'autres acteurs des chaînes de valeurs agricoles sont également prévues dans le cadre de ce Plan de riposte agricole Covid-19.

TOGO TERMINAL
LOMÉ

Lomé, le 10 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face au Covid 19, TOGO TERMINAL invite sa clientèle à privilégier sa solution de facturation en ligne

TOGO TERMINAL, société du réseau Bolloré Port et filiale de Bolloré Transport & Logistics encourage sa clientèle à privilégier sa solution web de facturation pour les opérations import « en mode livraison sur camion ». Cette solution opérationnelle depuis le 24 Janvier 2020, permet aux clients de TOGO TERMINAL de générer leurs propres factures en ligne à partir de la plateforme IES de la société et de procéder instantanément au paiement.

TOGO TERMINAL évite ainsi à ses partenaires toute interaction physique notamment en cette période de pandémie du Covid 19, fait gagner du temps à ses clients en simplifiant les formalités.

En effet, le client une fois ses identifiants enregistrés sur la plateforme IES dispose d'un compte. A partir de ce compte, il peut à tout moment émettre lui-même sa pro-forma, la vérifier puis la valider depuis son équipement informatique (Smartphone, ordinateur ou tablette) et produire la facture définitive. Une fois cette étape passée, le client choisit à sa convenance son mode de paiement suivant les options offertes par Ecobank ou les opérateurs de téléphonie mobile. Le règlement de la facture déclenche la programmation de la livraison du conteneur.

Le client peut à tout moment, avoir accès à l'historique des factures et BL déjà consultés ou à consulter.
Pour accompagner, former et informer les clients et opérateurs économiques durant les premiers mois de familiarisation à la plateforme, un service dédié « Togo Terminal Assistance » est mis à leur disposition. Ce service est joignable par :

- mail: togoterminal.assistance@togo-terminal.com
- téléphone au +228 99 02 23 34 ou +228 92 56 22 22.

« Ce mode de facturation en ligne, déjà disponible pour tous les clients de TOGO TERMINAL, rentre dans un processus global de digitalisation et de dématérialisation. Il constitue une solution efficace contre la propagation du Covid 19. Nous évitons autant que faire se peut à nos clients des contacts physiques et toute autre interaction pouvant les exposer », précise Charles Kokouvi GAFAN, PDG de Togo Terminal.

Par cette innovation, la première dans le secteur, Togo Terminal appuie la politique de grandes réformes économiques initiées par le gouvernement et la vision d'un Togo émergent portée par les plus hautes autorités du pays.

Opérateur de manutention conteneurs au Port de Lomé depuis 2001, TOGO TERMINAL a fortement contribué au nouveau rayonnement du port à travers divers projets…

CORONAVIRUS

Le Togo continue de mobiliser les fonds pour redynamiser ses caisses et lutter contre le covid-19

Alors que le continent est encore relativement peu touché par le covid-19, Tedros Adhanom Ghebreyesus a enjoint aux États de prendre dès maintenant des mesures fortes face à un « ennemi de l'humanité ». Tedros Adhanom Ghebreyesus, le patron de l'OMS a averti que de nombreux cas n'étaient sans doute pas détectés ou signalés. « L'Afrique devrait se réveiller, mon continent devrait se réveiller », a déclaré cet ancien ministre éthiopien de la Santé. Selon la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Afrique a besoin d'urgence d'une relance économique à hauteur de 100 milliards de dollars américains. En tant que telle, l'exonération de tous les paiements d'intérêts, estimée à 44 milliards de dollars américains pour 2020, et l'extension possible de la dérogation à moyen terme, fourniront un espace fiscal et des liquidités immédiats aux gouvernements, dans leurs efforts visant à lutter contre la pandémie de COVID-19. Face à ces avertissements, le gouvernement togolais se prépare davantage. Malgré la crise sanitaire qui sévit dans la zone, le marché financier régional est à flot. Le Togo a bouclé la levée de fonds de 22 milliards de francs CFA, vendredi 17 avril 2020. Le pays, à la recherche de 20 milliards à travers un Bon assimilable du trésor (BAT), a été servi par les investisseurs régionaux à hauteur de 29 milliards de francs CFA, soit un taux de couverture de plus de 147%. Si depuis le début de l'année, les recettes domestiques se sont raréfiées et sapées par le coronavirus dont le premier cas a été détecté le 06 mars au Togo, ce nouveau succès constitue une autre bouffée d'oxygène pour Lomé. Pressé par la pandémie, l'Etat Togolais a dû prendre des mesures drastiques, impliquant un confinement partiel aux coûts socioéconomiques pesants. Plusieurs financeurs ont annoncé leur volonté d'accompagner le Togo dans cette période de vache maigre mais seuls le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont, pour l'instant, sorti une enveloppe à la hauteur des attentes. Le premier, en plus d'octroyer la dernière tranche du financement du programme triennal, a complété son engagement avec 58 milliards de francs CFA supplémentaires pour lutter exclusivement contre le covid-19. La Banque mondiale, quant à elle, a soutenu les autorités togolaises en débloquant près de 07 milliards de francs CFA.

En ce qui concerne l'Union européenne, elle va consacrer plus de 13 milliards de francs CFA pour accompagner le Togo dans sa lutte contre la pandémie. Dans un premier temps, elle versera directement dans les caisses de l'Etat d'ici la fin du mois d'avril, 6,3 milliards de francs CFA initialement prévus pour novembre 2020. Ce paiement va créer de l'espace budgétaire et contribuer au Fonds national de solidarité et de relance économique mis en place par le gouvernement. Il devrait être suivi par un second décaissement de 05 milliards, toujours par anticipation, avant la fin du mois de juin. Par ailleurs, l'UE s'est engagée à mobiliser, avec l'accord du ministère togolais de la Planification et de la Coopération, 1,6 milliard de francs CFA pour accompagner les efforts du gouvernement à faire face au covid-19. Cette dernière enveloppe devrait notamment servir à des actions dans les centres médicaux de prise en charge, les prisons ainsi que des appuis à des actions de sensibilisation.

Ghislain

SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX S.A.

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions sociales de solidarité nationale prises par Son Excellence Monsieur le Président de la République, relatives à la prévention contre le COVID-19, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe la population togolaise que la prise de l'eau aux bornes fontaines est gratuite sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à la fin du mois de juin 2020.

Les bornes fontaines s'ouvrent tous les jours de 07H00 TU à 17H00 TU, sans interruption.

Par ailleurs, la TdE invite la population à la bonne gestion de l'eau, à éviter le gaspillage et au respect scrupuleux des gestes barrières et d'hygiène recommandés par les autorités sanitaires.

« Ensemble, préservons l'eau, source de vie »

Lomé, le 14 avril 2020

La Direction Générale

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE

Le Togo, Bénin, Burkina Faso et Niger bénéficient d'un financement de 273 millions $ de la Banque Mondiale

Le Togo, Bénin, Burkina Faso et Niger ont bénéficié du Groupe de la Banque Mondiale dans la mise en œuvre de leur système d'identification biométrique. Le financement de 273 millions $ de l'Association internationale de développement (IDA) est approuvé le 28 avril 2020 à Washington.

Au Togo, il sera un coup de pouce supplémentaire au projet d'identification nationale biométrique (e-ID Togo) déjà bien avancé, et une des priorités du Chef de l'Etat pour son prochain quinquennat. L'objectif de ce projet est de doter chaque individu résident d'un numéro d'identification unique (NIU).

Ce projet entre dans le cadre du processus de modernisation et de réforme de l'administration publique engagé par l'Etat togolais. « e-ID Togo », vise à développer un système biométrique moderne qui identifie de manière unique tous les individus vivant sur le territoire national, avec pour objectif de disposer d'informations fiables permettant, notamment la fourniture ciblée de services publics et sociaux.

Le système e-ID Togo, permettra à terme, la délivrance de documents authentiques et de nouveaux documents d'identité sécurisés, conformes aux standards internationaux. En outre, l'utilisation d'un numéro unique d'identification et l'authentification biométrique des personnes, seront utiles pour parer au cas de fraudes et d'abus d'identité.

Cette enveloppe, allouée au titre du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) dans sa phase 2, est destinée à faciliter l'accès aux services à des millions de personnes, en particulier aux femmes et aux catégories sociales les plus pauvres.

Le programme porté par la Cedeao, vise en effet à mettre en place des systèmes d'identification de base qui incluent toute personne présente physiquement dans l'espace communautaire, indépendamment de sa nationalité, de sa citoyenneté ou de son statut juridique.

Rappelons que le programme WURI, qui s'élève à un coût global de 395,1 millions $, a été inauguré en 2018 avec la Côte d'Ivoire et la Guinée dans sa première phase.

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirage
2000 Exemplaires

Finances et Banques: Sani Yaya, « aux âmes bien nées… »

Pierre Corneille, fait dire à Rodrigue, dans Le Cid : «Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années» c'est-à-dire que le talent et les dons innés n'ont pas besoin d'attendre les années de maturité pour s'exprimer.

Le ministre des Finances et de l'Economie du Togo, Sani Yaya marque son passage dans l'histoire des hommes économistes de la sous-région (Afrique de l'Ouest). Ce banquier togolais porte désormais deux prestigieuses lourdes casquettes : il est nommé président du Conseil des Gouverneurs de la BIDC et Président du Conseil des Ministres de l'UMOA.

Président du Conseil des Gouverneurs de la BIDC

La Banque d'investissement et de développement de la Cédéao (BIDC), dont le siège est à Lomé, a nommé à l'unanimité Sani Yaya, le ministre togolais de l'Economie et des Finances, en qualité de président du Conseil des gouverneurs.Il succède à Jacob Jusu Saffa, ministre des Finances de Sierra Leone. Ce Conseil est composé des ministres des Finances ou des ministres de la Planification des 15 Etats membres de la Cédéao. Pour George Agyekum Donkor, le président de la Banque, la nomination de Sani Yaya est un choix naturel. 'M. Yaya incarne l'assiduité et la polyvalence'. Le ministre togolais a une longue expérience dans le domaine financier et bancaire, et une grande expérience du secteur public. 'Des qualités qui sont une valeur ajoutée pour notre institution', a ajouté M. Donkor. Bras financier de la Cédéao, la BIDC se veut un instrument efficace de lutte contre la pauvreté. Elle œuvre pour la création de richesses et la promotion de l'emploi dans les Etats membres. Infrastructures, industrie, social, développement, services sont les domaines d'intervention de la banque dans le secteur public et privé. Le conseil a également approuvé les comptes audités par l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui montrent que la Banque a enregistré un bénéfice d'exploitation d'un montant de cinq millions six cent cinquante-cinq mille huit cent huit dollars américains (5 655 808 USD).

Sani YAYA a pris la Présidence du Conseil des Ministres de l'UMOA

A l'issue de la session ordinaire du Conseil des Ministres du 30 mars 2020, YAYA SANI, Ministre de l'Economie et des Finances du

Togo, a été nommé Président dudit Conseil pour un mandat de deux (2) ans. Il succède ainsi à Romuald WADAGNI, Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin. A titre de rappel, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) assure la direction de l'Union Monétaire, conformément à l'article 10 du Traité de l'UMOA. Chacun des Etats membres est représenté au Conseil par deux Ministres et n'y dispose que d'une voix exprimée par son Ministre chargé des Finances. Le Conseil choisit en son sein, à l'unanimité, l'un des Ministres chargés des Finances de l'UMOA pour présider ses travaux pour un mandat de deux ans. Cette élection, faite ès qualité, appelle ainsi les Ministres chargés des Finances de l'UMOA à présider à tour de rôle le Conseil. Le Président du Conseil des Ministres convoque et préside les réunions du Conseil. Il veille à la préparation des rapports et des propositions de décisions qui lui sont soumis et à la suite qui leur est donnée. YAYA SANI prend la Présidence du Conseil des Ministres de l'UMOA dans un environnement difficile, marqué par les conséquences désastreuses de la pandémie du COVID-19, le processus de la monnaie unique de la CEDEAO et la réforme de la coopération monétaire entre l'UMOA et la France. Un mandat très chargé donc. Pas étonnant que la première réunion qu'il a présidée le lundi 20 avril 2020 soit un Conseil Extraordinaire des Ministres de l'UMOA consacré à la situation de crise du covid-19 dans l'union.

Qui est le ministre Sani Yaya ?

Le Ministre Sani YAYA est un professionnel du secteur bancaire et financier. Né le 31 décembre 1963 à Kétao, Sani YAYA cumule 26 ans d'expérience à des postes de responsabilités de haut niveau dont six ans à la BCEAO/Commission Bancaire de l'UMOA et près de six ans au sein du Groupe Ecobank (ETI) où il a servi en tant que Directeur de l'Audit et de la Conformité et membre du Comité Exécutif du groupe. Il a également occupé les hautes fonctions de Chief Operating Officer (COO) du groupe NSIA spécialisé dans l'Assurance et la banque et de membre du Comité Exécutif dudit Groupe.

Le nouveau Ministre de l'Economie et des Finances dispose d'une expérience pluridisciplinaire en Banque et Finances, opération et développement du business. Son domaine de compétence reste la banque et les finances ainsi que les stratégies des institutions. Diplômé de CEFEB (Centre d'Etudes Financières, Economique et Bancaires) de Paris, Sani YAYA est aussi titulaire d'un DES en Management de l'Université de Paris 1, Option Banque et d'une maîtrise ès Sciences économiques à l'Université de Lomé. Le leadership du Ministre Sani YAYA est orienté vers l'action et le résultat. Avant d'être nommé Ministre de l'Economie et des Finances, Sani YAYA était précédemment ministre délégué chargé du budget. Il a occupé les fonctions d'Administrateur Provisoire de la BTCI. L'homme qui défend les valeurs telles que la Rigueur, l'Intégrité et la Loyauté vient mettre son expertise au service du Ministère de l'Economie et des Finances. Toujours discret avec sa rigueur mathématique hors pair, il est marié et père de famille.

Ghislain

Coronavirus

Le Togo peut compter sur l'appui de l'UE à hauteur de 13 milliards FCFA

L'Union Européenne va consacrer plus de 13 milliards FCFA pour accompagner le Togo dans sa lutte contre la pandémie du Covid-19. L'annonce a été faite lors d'une rencontre lundi à Lomé entre des membres de la délégation européenne au Togo et les responsables de la Coordination nationale de gestion de la riposte.Dans un premier temps, l'UE versera directement dans les caisses de l'Etat d'ici la fin avril, 6,3 milliards FCFA initialement prévus pour novembre 2020. Ce paiement devrait ainsi créer de l'espace budgétaire et contribuer au Fonds national de solidarité et de relance économique mis en place par le Gouvernement. Il devrait être suivi par un second décaissement de 05 milliards, toujours par anticipation, avant la fin juin.Par ailleurs, l'UE s'est également engagée à mobiliser, avec l'accord du ministère de la planification et de la coopération, 1,6 milliard FCFA pour accompagner les efforts du gouvernement à faire face au Covid-19. Cette dernière enveloppe devrait notamment servir à des actions dans les centres médicaux de prise en charge et les prisons ainsi que des appuis à des actions de sensibilisation.« Le Togo peut compter sur la solidarité de l'Union Européenne pour faire face à la pandémie », a affirmé le Chargé d'affaires Bruno Hanses qui a également salué « les mesures de prévention et de riposte mises en place très rapidement par les autorités pour limiter la propagation du virus et son impact socio-économique, en particulier pour les populations les plus vulnérables ».

Alice

Coronavirus

Afreximbank octroie une subvention de 3 millions $ à l'Afrique pour la riposte

Au 27 avril 2020, plus de 31 000 cas de COVID-19 en Afrique avec plus de 9 000 guérisons et 1 400 décès signalés.

« Face à la pandémie ne cesse d'évoluer petitement sur le continent, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a décidé d'octroyer un appui financier d'une valeur de 3 millions $ afin de soutenir les efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19 en Afrique », a indiqué le président de l'institution, Benedict Oramah.

Ce financement sera versé au Fonds spécial contre le COVID-19 mis en place par l'Union africaine (UA), ainsi qu'au Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies (Africa CDC) en vue d'atténuer les effets du Covid-19.

L'institution a, par ailleurs, sécurisé 200 millions $ pour financer la production en Afrique d'équipements médicaux contre le COVID-19.

« Les contraintes de ressources et le caractère urgent des interventions sur le terrain nécessitent un financement important sous forme de dons en vue de garantir un soutien approprié aux interventions d'urgence dans la lutte contre la pandémie », a fait savoir le président Oramah.

Afrimexbank a lancé en mars dernier, un dispositif d'atténuation de l'impact de la pandémie sur le commerce (PATIMFA), d'un montant de 3 milliards $ pour aider les pays africains à faire face aux impacts économiques et sanitaires de la pandémie de COVID-19.

Son président réaffirme que le commerce joue un important rôle dans la lutte contre la pauvreté et revient sur ce qu'il appelle la mission d'Afreximbank : intervenir lorsque les temps sont durs.

Rappelons qu'Afreximbank a apporté également son soutien financier aux États et au secteur privé durant l'épidémie d'Ebola et au moment de la chute des cours du brut au milieu des années 2010.

La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) est une institution financière panafricaine multilatérale établie en 1993. Elle a pour objectifs de financer et promouvoir le commerce intra et extra -Africain. Son siège social est situé au Caire, en Égypte.

Augustin

BOLLORÉ
TRANSPORT & LOGISTICS

PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER LE CORONAVIRUS

MESSAGE DE TOGO TERMINAL

FILIALE DU GROUPE BOLLORE

TOGO TERMINAL
LOMÉ

Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.

Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.

Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.

Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.

Eviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.

En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.

Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

NUMÉROS VERTS

+228 22 22 20 73 / 91 67 42 42